



**HAL**  
open science

## La ville du Port, pôle d'émergence et de diffusion du mouvement sportif associatif à la Réunion, 1920-1975

Évelyne Combeau-Mari

### ► To cite this version:

Évelyne Combeau-Mari. La ville du Port, pôle d'émergence et de diffusion du mouvement sportif associatif à la Réunion, 1920-1975. *Revue historique des Mascareignes*, 2004, Ports et voyages dans le sud-ouest de l'océan Indien XVIIe-XXe siècles, 05, pp.61-73. hal-03454022

**HAL Id: hal-03454022**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03454022>**

Submitted on 29 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VILLE DU PORT :

**pôle d'émergence et de diffusion  
du mouvement sportif associatif  
à La Réunion (1920-1975)**

Evelyne Combeau-Mari  
*Université de La Réunion*

La ville du Port de la Pointe des Galets constitue depuis le début du siècle un lieu-clé dans l'étude de la vie locale à La Réunion. La spécificité géographique de La Réunion permet de le comprendre aisément. « Caillou volcanique » dans l'océan Indien, l'île se situe à cent kilomètres de sa voisine la plus proche, l'île Maurice. Elle est éloignée de dix mille kilomètres de sa métropole. La caractéristique insulaire est accentuée par la morphologie physique de l'île. Dotée d'un relief très escarpé, l'île de La Réunion offre un abord côtier inhospitalier. Les abris naturels pour les bateaux sont inexistants, les voies de communications sont limitées au pourtour maritime.

La question de la construction d'un port se pose avec insistance à partir de 1815, lorsque la France doit rétrocéder l'île de France (Maurice) aux Anglais et abandonner Port Louis. Ce besoin devient nécessité absolue après l'ouverture du canal de Suez en 1869. Des multiples projets, sera retenu celui initié par l'ingénieur Eugène Pallu de la Barrière<sup>[1]</sup>, largement soutenu par le président du conseil général, Théodore Drouhet<sup>[2]</sup>. Il prévoit l'aménagement du Port à l'emplacement de la Pointe des Galets. Ainsi s'édifie à la fin des années 1880 sur une plaine déshéritée « *recouverte ça et là d'une maigre végétation constituée essentiellement d'épineux et de cactées rabougris* »<sup>[3]</sup> une activité économique centrale, déterminante pour l'avenir. Alors que l'île à vocation agricole et rurale produit un développement fondé sur la culture extensive de la canne à sucre et l'héritage de l'économie de plantation, ce contexte portuaire et urbain vient bouleverser l'organisation sociale et culturelle de la colonie. Un certain nombre de conditions nouvelles se trouvent réunies pour l'implantation et la diffusion du mouvement sportif associatif.

[1] Rapports et plans présentés le 26 juin 1873 par Eugène Pallu de la Barrière.

[2] Eugène Rousse, *Hommage à Théodore Drouhet*, St Denis de La Réunion, Océan Editions, 1995, 45 p.

[3] Eugène Rousse, *La commune du Port a 100 ans*, Le Port, Publications de la ville du Port, 1995, p. 7.

Si la mission portuaire première est le transport des marchandises et des hommes, elle draine avec elle plus implicitement nombre de « marchandises culturelles ». Tout comme Bordeaux, Le Havre, Calais, incarnent pour la France les lieux d'accueil privilégiés du mouvement sportif anglo-saxon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le Port assure cette fonction dans la colonie pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, puis à partir de 1946 dans le jeune département.

Quelles sont les conditions qui permettent à la ville du Port de se constituer en berceau du mouvement sportif associatif local ? Comment la cité portuaire parvient-elle à conserver la suprématie dans ce domaine, lorsque les moyens de communication se modernisent et se diversifient au milieu des années 60 ?

En nous attachant au phénomène de « naissance », « d'émergence », nous tentons de répondre à ce double questionnement en dégageant deux périodes d'analyse :

-1920-1960 : la ville du Port apparaît comme le berceau du mouvement sportif local. Nous montrons l'émergence, la vitalité et la diffusion des trois activités les plus populaires de l'île : le football, la pétanque et le cyclisme.

-1960-1975 : la ville maritime se situe à l'avant-garde de la structuration municipale du sport réunionnais avec la création du premier Office municipal des sports (OMS) en 1971. Cette création n'est pas exempte d'enjeux politiques.

## I. LE PORT : NAISSANCE DU MOUVEMENT SPORTIF ASSOCIATIF.

Par sa fonction d'interface la ville du Port assure donc le transit, la pénétration, puis plus tard la diffusion des pratiques sportives arrivées par bateaux. L'impraticabilité du chenal d'accès, le plus souvent bouché, les cyclones et conditions météorologiques difficiles imposent d'interminables séjours à quai aux marins. L'escale qui dure parfois de six mois à un an, incite à la recherche de quelques distractions et loisirs. La pratique sportive au début du XX<sup>e</sup> siècle renouvelle les traditionnels jeux de sociétés : cartes, dominos. Elle encourage l'apparition de nouvelles formes de sociabilité par la création de sociétés dans le prolongement de l'activité portuaire, industrielle et douanière. La ville du Port voit l'émergence des trois activités sportives les plus populaires de l'île : le football, la pétanque et le cyclisme.

Si le football-association avait déjà réalisé une brève incursion scolaire au lycée Leconte de Lisle en 1896<sup>[4]</sup> grâce au proviseur Pagès et l'arrivée par bateau d'une « fameuse malle de jouets », cette activité vivement critiquée est condamnée à disparaître dans la colonie aussi rapidement qu'elle est apparue.

*« Un des jeux les plus renommés, dans cet ordre d'idées, est le mirifique football. Les résultats de sa propagation ont été fort instructifs pour les chirurgiens. Mais il n'est pas de jeu plus primitif et plus destructeur (...) Les chances d'accident sont dix-huit fois plus grandes si l'on joue au football que si l'on monte à cheval et vingt fois plus grandes que si l'on fait de la gymnastique »<sup>[5]</sup>.*

C'est au Port que réapparaît le football seize ans plus tard dans sa version associative. En 1912, le chef-piqueur du chemin de fer, M. Prion crée la première société

[4] Voir sur ce point le travail de André-Jean Benoît, *Sport colonial*, Paris, L'Harmattan, 1996, 351 p.

[5] *Ralliement*, 13.03.1896.

de football. Cette initiative présente toutes les caractéristiques du sport corporatif. L'équipe de football est rattachée au chemin de fer portois et composée de ses employés. La municipalité met un terrain à sa disposition : « *avoisnant la mairie, du côté de la rue du colonel Bonnier* »<sup>[6]</sup>. Le terrain dit de la Glacière est le premier stade de football de l'île. *La Portoise* de la Pointe des Galets dispose d'une position privilégiée en matière de compétitions. Elle peut se mesurer aux équipages des navires en rade, notamment aux équipages des navires militaires. En quête de compétitions, ils se déplacent grâce au chemin de fer sur les différentes localités du nord, de l'est et du sud de l'île pour participer aux matches, activant la création et le fonctionnement des sociétés sportives locales.

Le contexte de l'après première guerre mondiale profite à la diffusion des sociétés omnisports à vocation conscriptive et militaire et plus singulièrement au football. Les quelques poilus réunionnais, de retour dans l'île natale auront goûté les joies de ce jeu très répandu sur le front<sup>[7]</sup>. Ils en deviennent les ardents propagateurs sous le contrôle vigilant de l'autorité militaire.

« *Elles (les sociétés sportives) sont encouragées et aidées par l'autorité militaire qui a confié à un officier et deux sous-officiers aidés de certains éléments empruntés à la gendarmerie le soin de répandre dans l'île le goût et la pratique de l'éducation physique et de la préparation militaire* »<sup>[8]</sup>.

Ainsi la vitalité associative trouve une réelle intensité dans la cité maritime au cours des années vingt. En 1926, la ville du Port ne compte pas moins de trois sociétés sportives pratiquant essentiellement le football : *La Républicaine portoïse*, déjà connue sous le nom de *Portoise, le Sport-club* qui deviendra par la suite *La Réunion*, et *la Parisienne*. La multiplication des sociétés disqualifie la représentativité de la ville. En 1928, les sociétés *Portoise* et *Parisienne* fusionnent. La nouvelle association prend le nom de *Jeanne d'Arc*, en lien avec l'église de la Jeanne d'Arc du Port et en hommage au bateau du même nom. Elle arbore les couleurs mauves et le short blanc. Ses dirigeants proviennent essentiellement des milieux de transitaires et sont employés sur les quais, alors que la plupart des joueurs sont dockers. Avec la création de *l'Indépendante* en 1934, qui recrute dans les milieux favorisés des douaniers, l'émulation sportive devient d'autant plus vive que la cité maritime concentre en 1936 l'expression des revendications sociales et syndicales de l'île. Le terrain de football apparaît pour la première fois dans la colonie, au Port, comme l'espace symbolique d'affrontement des classes sociales.

Au lendemain de la départementalisation, malgré le changement de statut de l'île, la situation sociale n'a guère évolué, mais l'engouement footballistique reste intact. Trois équipes, *l'Indépendante*, *la Jeanne d'Arc*, et *La Réunion* se partagent désormais la jeunesse portoïse. Chaque équipe se particularise par son recrutement, son esprit et son lieu de pratique.

*L'Indépendante*, qualifiée par les anciens joueurs<sup>[9]</sup> d'équipe la plus « *bourgeoise, celle des p'tits blancs* », est présidée par Raoul Fruteau, premier adjoint au maire

[6] *La Patrie créole*, 26.04.1913.

[7] Alfred Wahl, *Les archives du football*, Paris, Éditions Gallimard, 1989, p. 167.

[8] *Bulletin de l'enseignement primaire* n° 1, 1925.

[9] Entretien avec les anciens joueurs de la ville du Port, samedi 4 mai 1996.

communiste, Léon de Lépervanche. Quelques joueurs issus de profession libérale viennent renforcer l'armature de l'équipe formée de cadres moyens de la douane. *L'Indépendante* évolue sur le terrain situé à deux pas du « rond de coqs » de Germain Lebihan, dans le quartier de la Butte.

*La Jeanne d'Arc* recrute chez les dockers, les ouvriers du port et du chemin de fer, les journaliers. Son lieu de pratique est localisé à l'emplacement de l'actuelle Place Pierre Sémard. Inscrite en championnat de première division, *La Jeanne d'Arc* est promue ambassadrice de la ville. Ses joueurs les plus brillants dans les années cinquante à l'image de René Anicet ou Gustave Iniéva<sup>[10]</sup> se distinguent et sont appelés en sélection régionale. M. Jean-Claude Azélie qui a joué avant-centre dans cette équipe lors des saisons 1955, 1956, 1957 rappelle les conditions précaires d'apprentissage du jeu :

*« Nous avons les uns et les autres débuté le football dans la rue. Nous jouions avec tout ce qui pouvait tenir lieu de ballon : boule de chiffon, de papier, fruit à pain, "blade" : estomac de cochon gonflé, ou bien vieux ballon cédé par les plus grands. Nous nous entraînions surtout dans la ruelle Esther, devant l'église Jeanne d'Arc, sous les flamboyants ou devant le monument aux morts. En fonction des quartiers, nous avons déjà des groupes organisés. Il y avait le "groupe église" constitué des frères Boyer, de Grondin, Chane Waye, Pignolet fils, Azélie fils, Judith, Dubourg, Courtois, Lakermance, Grand Bois... Nous affrontions le "groupe Titan" avec les dénommés : Etnard, Nazir, Valsin, Bonnefond, Massiau fils, Lebon, Auber. Il y avait également les groupes "route de St Paul" et "Cœur saignant"... C'étaient ces jeunes footballeurs en herbe qui assuraient la relève et les dirigeants des différents clubs venaient prospecter pour dénicher les talents »<sup>[11]</sup>.*

Mais, l'accès à l'équipe première ne se faisait jamais directement, il fallait faire ses classes, montrer ce dont on était capable.

*« Ainsi, la Jeanne d'Arc comportait trois niveaux en quelque sorte : l'équipe première, l'équipe réserve, l'équipe junior. J'ai commencé avec les plus jeunes dans l'équipe "dimanche matin", les juniors. J'y ai fait mes premiers apprentissages avant d'accéder à l'équipe réserve. Il fallait faire ses armes. Puis, j'ai été surclassé et autorisé à jouer en équipe première. J'occupais le poste d'avant-centre »<sup>[12]</sup>.*

À la fin des années cinquante, l'équipe figure en bonne position dans le championnat de première division et affronte en finale les meilleures formations. Les matches contre la Patriote, équipe phare de la capitale, qui se déroulent au stade de la Redoute, révèlent de fortes tensions.

*« Nous avions une bonne équipe, remarquable surtout par l'engagement des joueurs. Si nous étions peu techniques, nous compensions par notre générosité dans l'effort et par un style très démonstratif. Lorsque nous jouions à St Denis, au stade de la Redoute, contre la Patriote, le public qui a toujours un penchant pour les plus "méritants" ne se trompait pas. Les supporters dionysiens étaient presque tous pour la Jeanne. Il est vrai que nous subissions la partialité des arbitres et les remarques condes-*

[10] Voir l'ouvrage d'Evelyne, Combeau-Mari, (sous la direction de), *100 ans de football à La Réunion*, à paraître, St Denis de La Réunion, Océan Editions, 2004.

[11] Entretien avec M. Azélie Jean-Claude à Trois-Bassins, le 20 février 2003.

[12] *Ibid.*

«... cendantes des chroniqueurs sportifs... Jean Moysan<sup>[13]</sup> nous avait désignés comme l'équipe des "sans grade"»<sup>[14]</sup>.

Caractérisée par une relative stabilité des dirigeants, *la Jeanne d'Arc* est un club qui s'est appuyé dès son émergence sur la notoriété sociale, économique et politique de ses présidents. Investis dans les milieux industriels portuaires, et le plus souvent à la tête de mandats politiques, ces notables ne sont pas indifférents à l'avenir de la jeunesse. Participant à cette œuvre moralisatrice qu'est le sport, ils espèrent convertir leur popularité en un capital monnayable sur d'autres terrains de la vie collective. Réorganisée en 1950 la société repose sur Marcel Pancéra, industriel travaillant à l'énergie électrique et surnommé du fait de son infatigable énergie «M. 110 volts». De 1955 à 1962, la présidence est reprise par Max Desventes, très implanté également dans la zone portuaire. Pour les Desventes, le football est une affaire de famille. M. Léon Desventes<sup>[15]</sup>, père de Max, était déjà président de la première équipe de football de la ville, *la Portoise*. Chef de bureau manutention de la société Michel, Max Desventes entretient un contact facile et direct avec l'essentiel de son équipe, notamment les dockers, transitaires, employés de la chambre de commerce... Il intègre une équipe jeune issue des «réserves» et des «juniors» et au delà souhaite promouvoir autour du football une véritable animation pour la jeunesse portoïse<sup>[16]</sup>.

En 1962, sollicité par le Dr Hassen<sup>[17]</sup>, médecin attiré de l'équipe, le nouveau maire du Port, M. André Gonthier<sup>[18]</sup>, chirurgien-dentiste de son état, devient président de *la Jeanne d'Arc*. La condition des joueurs lui semble incompatible avec les exigences de l'entraînement et d'un football, qui à partir des années 60 réclame condition physique, concentration et disponibilité. Il fait fonction de «président-entraîneur», prodiguant les conseils techniques, assurant la préparation physique et l'encadrement psychologique de ces jeunes. Il se maintient à ce poste pendant vingt cinq ans.

*La Réunion*, qui s'entraîne à l'emplacement de l'actuelle clinique Jeanne d'Arc est composée des joueurs dont le milieu social est encore plus défavorisé.

«Il n'était pas question pour nous d'exiger des joueurs une cotisation ou une tenue. Les joueurs jouaient pieds nus»<sup>[19]</sup>.

Deux dimensions émanent de cette équipe. La première est éducative et la seconde est revendicative et politique. Par ses dirigeants, *La Réunion* a une fonction éducative majeure. Elle entraîne derrière elle des scolaires, avides de loisirs et socialement

[13] Chroniqueur sportif du *JIR*.

[14] *Ibid.*

[15] Léon Desventes fut premier adjoint au maire du Port, René Michel de 1929 à 1937. À sa mort prématurée en février 1937, il devient maire de la commune jusqu'en mars 1941.

[16] Dans sa propriété d'altitude située au Dos d'Âne, il organise des troisièmes mi-temps, des séjours d'entraînement, des camps de vacances de toile... Autant d'activités totalement inédites pour ces jeunes issus de milieux très défavorisés.

[17] Le Dr Hassen est Président de la délégation spéciale, chargée d'administrer la commune du Port du 30 décembre 1942 au 20 octobre 1943.

[18] André Gonthier appartient à cette génération de dirigeants fortement ancrés dans l'histoire du football réunionnais. Fils de Sosthène Gonthier, Président de *l'Excelsior* de St Joseph, mais aussi à l'origine de l'acquisition du stade des Casernes par la *St Pierroise*, il entre très tôt dans le milieu du football. Dès son adolescence, il valorise sa passion du ballon rond dans les rangs de la *Franco* de St Denis, puis pendant ses études supérieures sous le maillot du *MUC* (*Montpellier université Club*) et de *l'A.S. Hospitalière du Languedoc*. Il revient au pays avec son diplôme de dentiste et devient maire du Port en mars 1962, peu de temps après son retour de Métropole. Il préside aux destinées de la *Jeanne d'Arc* du début des années 60 jusqu'en 1985.

[19] Entretien avec M. Yves Dalleau, président de *La Réunion*, samedi 4 mai 1996.

démunis. Sa particularité essentielle est de recruter les dirigeants parmi les enseignants de l'école primaire du Port. La ville portuaire est révélatrice de l'engagement laïc et républicain de nombre d'instituteurs<sup>[20]</sup> qui agissent pour le développement associatif et culturel dans le secteur péri-scolaire. S'inscrivant dans le sillage de la Ligue de l'enseignement, leur action est militante. Ils défendent la cause et le statut de l'instituteur dans des amicales et syndicats d'enseignants. Le plus souvent, ils prolongent leur engagement dans la vie politique au sein des forces de gauche : partis communiste et socialiste. Ainsi Raymond Mondon, directeur de l'école de garçons du Port de septembre 1947 à juillet 1959 préside aux destinées de la société sportive *La Réunion* jusqu'en 1956. À la tête de la Fédération des oeuvres laïques (F.O.L) au tout début des années 60 et administrateur de la M.G.E.N., il est aussi membre actif du S.N.I (Syndicat national des instituteurs) dans les années cinquante. Il en devient le secrétaire général le jeudi 28 juillet 1960, remplaçant à ce poste Albert Ramassamy. Son engagement est également politique. En octobre 1949, Raymond Mondon est élu conseiller général de St Pierre dont il est adjoint au maire depuis octobre 1947. Le 2 janvier 1956, il devient député de La Réunion avec Paul Vergès. En mars 1962, il est tête de liste au scrutin municipal de la ville du Port, « *liste communiste et progressiste pour la défense des intérêts sociaux et économiques du Port ainsi que le respect du suffrage universel* »<sup>[21]</sup>.

Yves Dalleau, le nouveau directeur de l'école primaire lui succède à la présidence de la société sportive *La Réunion* de 1956 à 1963. Il s'inscrit également dans la mouvance politique communiste. Quelques repères biographiques nous éclairent sur la personnalité d'Eugène Rousse, membre actif de la société *La Réunion*. Il prend fonction d'instituteur au Port en octobre 1950 et intervient au sein du Syndicat National des Instituteurs (S.N.I) ainsi qu'à la Fédération des Œuvres Laïques (F.O.L) dont il est administrateur. Eugène Rousse<sup>[22]</sup> dirige le mensuel *Autour de l'école*. Aux élections municipales du Port du 25 mars 1962, il fait partie de la liste municipale communiste menée par Raymond Mondon.

Au tournant des années 60, avec la structuration du mouvement sportif, notamment la création en 1956 de la *Ligue réunionnaise de football*, la vie associative doit respecter des cadres réglementaires : déclaration d'association, demandes de subventions, encadrement... Un certain nombre de sociétés sont contraintes de cesser leurs activités. *L'Indépendante* disparaît en 1960 et *La Réunion* interrompt ses animations en 1968. *La Jeanne d'Arc* devient donc l'unique représentante de la tradition footballistique de la cité maritime. La survie d'une seule société rend compte des rapports de forces et de pouvoirs au sein de l'espace sportif associatif portois. Si le football demeure l'activité phare de la commune, la pétanque, aussi surprenant que cela puisse paraître, présente des modalités de diffusion très comparables, bien que postérieures.

La pétanque est introduite à La Réunion par les marins des Messageries maritimes qui réalisent la liaison Marseille-Port de la Pointe des Galets dans les années

[20] Voir Evelyne Combeau-Mari, *Sport et décolonisation, La Réunion de 1946 à la fin des années 60*. Paris, L'Harmattan, 1998, 446 p.

[21] Eugène Rousse, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, tome II, St Denis de La Réunion, C.N.H, 1994, 156 p.

[22] Eugène Rousse est à l'origine de la création au Port de l'association *l'Entrain laïque*, association d'éducation civique populaire. Il en assure la présidence à partir de 1960 et est contraint d'abandonner ses fonctions le 18 avril 1962, suite à une campagne de presse calomnieuse orchestrée par le journal *La Démocratie* du 20 avril 1962, encouragée par le Préfet Jean Perreau Pradier. Voir sur ce point : Eugène, Rousse, *Combat des Réunionnais pour la liberté*, tome II, St Denis de La Réunion, C.N.H, 1994, p. 150.

cinquante. Descendus à terre, les Marseillais et Provençaux se délassent de leur dure journée de travail en disputant une «*petite partie de pétanque*»<sup>[23]</sup>. La place de la Douane<sup>[24]</sup> est le lieu des premiers affrontements. Quelques Portoïis, MM. Lee Song Yin, Norgate, Kang Min, Roustanjee, expriment le désir de se confronter dans des parties amicales. En février 1954, un groupe bouliste se forme avec le soutien du président de la *Port Pédale Association*<sup>[25]</sup>, Désiré Germain. Quelques mois plus tard, naît le premier club officiel de pétanque à La Réunion : *l'Association des boules portoïises* (A.B.P), présidé par Max Roustanjee<sup>[26]</sup>.

La difficulté initiale, lorsque les marins marseillais repartent, est de se procurer les boules, introuvables sur le département. La nuit tombée, les passionnés n'hésitent pas à scier les boules des tendeurs des wagons du chemin de fer. Ces boules, situées à l'extrémité des barres d'accrochage, sont à peu près du volume requis, même si elles ne sont pas homologuées ! La cité maritime s'éprend rapidement de ce jeu ouvert à tous. On joue place de la Douane, place de l'Abattoir, place des Grandes maisons. Les clubs de pétanque se multiplient pendant la décennie 60 : *l'Entrain Laïc, la Société des boules portoïises, le Club de la douane, les Boules des îles*. La passion gagne assez rapidement la capitale. À St Denis, le rendez-vous bouliste se situe Place Sarda-Garriga, «*face au petit bâtiment appelé "la caserne z'oroille" parce qu'il y a beaucoup de fonctionnaires. Le soir, après les heures de travail, ces messieurs allaient jouer à la pétanque. Ceci a été le point de départ de la pétanque à St Denis, puis l'activité s'est étendue*»<sup>[27]</sup>.

À la fin des années cinquante, St Denis compte cinq clubs : *le Club des boulistes dionysiens* (A.D.B), le Club des finances, l'A.S.P.T.T, l'A.S.C.R.S, *le Club de la délivrance* (B.C.L). L'activité reste assez longtemps localisée sur le nord avant de s'étendre à St Paul avec la création du *Club bouliste St Paulois*. Le sud du département inaugure les premières sociétés à St Pierre et St Louis dans les années 1970, sous l'impulsion de M. Suliman Patel.

Le mystère de l'engouement pour l'activité provençale sur ce département de l'océan Indien peut s'élucider assez aisément. Peu onéreuse, la pétanque ne nécessite pas dans un premier temps d'équipements spécifiques<sup>[28]</sup>. Les pratiquants s'impliquent pour l'absence de contact physique, l'aspect accessible et convivial du jeu. L'activité rencontre aussi un réel succès populaire, pour sa dimension de «*jeu d'argent*», qui aiguise les motivations, stimule les paris et confère au jeu une dimension spectaculaire.

La diffusion du cyclisme ne se calque pas complètement sur ce modèle alors que le port reste un passage obligé de la livraison des marchandises. Dans les faits, le cyclisme apparaît<sup>[29]</sup> dans la colonie en liaison directe avec les maisons<sup>[30]</sup> importatrices

[23] Entretien avec Max Roustanjee, le 4 mai 1996.

[24] Aujourd'hui Place du foyer des dockers.

[25] La P.P.A est le club cycliste du Port.

[26] Max Roustanjee préside aux destinées de cette association pendant 25 ans.

[27] Entretien avec Alex Eyquem, Rédacteur en chef des sports au *Journal de l'île*, le 28 décembre 1995.

[28] Dans un premier temps, les bouledromes sont inaugurés à St Pierre en décembre 1979, au Port en 1984.

[29] La première course cycliste répertoriée est celle en date du 24 mai 1896 se déroulant à St Denis, lors de la fête des sports du *Sport-club bourbonnais*. Le gagnant, M. Samat est le représentant à La Réunion de la maison Clément, premier importateur de bicyclettes.

[30] Maisons Clément, Caillé...



de cycles, situées pour la plupart à St Denis. Ces sociétés organisent les premières courses. À cette ébauche d'activité cycliste très occasionnelle, s'ajoute la dimension festive du cyclisme entre deux guerres. Le cyclisme réapparaît dans la colonie dans les années trente dans le cadre des grandes fêtes et kermesses, organisées au 14 Juillet, au 15 Août, lors des fêtes commémoratives ou municipales. Incontestablement, la petite reine doit son essor en grande part au maire de St-André, M. Sophie, le légendaire «maire casquette» et à l'action du journaliste sportif, Eugène Dutremblay Agénor, qui parraine avec *le Sporting* les premières grandes courses<sup>[31]</sup>. La situation du cyclisme évolue très nettement après-guerre<sup>[32]</sup>, précisément à partir de la création au Port de la *Port Pédale Association*.

La société sportive est créée<sup>[33]</sup> le 24 juin 1954 et présidée par Désiré Germain qui exerce les fonctions de transitaire des sucreries au Port. Face aux difficultés financières liées à l'activité cycliste : achat de matériel, entretiens des vélos, aides aux coureurs, etc., le président comprend que la survie du club est tributaire de supports commerciaux. Il prend contact avec Claude Debord, directeur de l'entreprise Marcellin installée sur les quais, et succursale locale d'une solide société marseillaise. Claude Debord vient au cyclisme par hasard et apporte un soutien inconditionnel sur le plan humain, logistique, et financier à la *P.P.A.* À partir de 1957, l'action passionnée et déterminée du «Président entrepreneur» fait de la *P.P.A.* le club le plus actif et le plus brillant du département. De sa volonté dépend l'avenir du cyclisme réunionnais des années 1960.

Devenu Président, C. Debord érige son entreprise en véritable famille adoptive du cyclisme portois. Les cadres supérieurs de l'entreprise deviennent aussi les cadres de la *P.P.A.*, les coureurs de la *P.P.A.* sont employés dans les ateliers. Par son autorité, il développe une formation des dirigeants, fondée sur l'esprit de groupe et l'exigence de rigueur.

*«Tout se passait au sein de l'entreprise. La gestion du Comité et celle de la P.P.A. étaient liées. J'ai eu du mal ensuite à rassembler toutes ces pièces qui constituaient un véritable puzzle dispersé chez les uns, les autres, à l'entreprise...»*<sup>[34]</sup>.

Fort de la reprise du club portois, Claude Debord est à l'origine de la structuration de l'ensemble du cyclisme réunionnais par la création le 8 juin 1958 du *Comité départemental du cyclisme* dont il établit le siège social à la mairie du Port. La plupart de ses membres appartiennent à la *P.P.A.* et simultanément à l'entreprise Marcellin. Placée en position favorable, la *P.P.A.* devient le club-phare du département, dominant les autres clubs en nombre de licenciés et dirigeants. L'association joue un rôle moteur dans l'organisation des courses, s'octroie le monopole du tour de l'île, anime des courses internationales, entretient des relations privilégiées avec la *Fédération française...* Dans une logique toute patriarcale<sup>[35]</sup>, Claude Debord installe sur la durée une tradition

[31] L'activité est néanmoins limitée avec une cinquantaine de coureurs et cinq courses annuelles.

[32] Voir Evelyne Combeau-Mari, *Sport et décolonisation*, op. cit., pp. 253-328.

[33] Composition du bureau de l'association *Port Pédale Association* en octobre 1954. Président : Cerco Paul (employé au Port), Vice-président : Martinaud Emile, Secrétaire : Ménal Yves, Secrétaire-adjoint : Bussy Léonus, Trésorier : Lebon Paul, Coureur : De Langar Vincent, Membre : Baillif Félix (contre-maître).

[34] Entretien avec M. Nativel, Président du comité cycliste, le 24 avril 1996.

[35] Il prévoit sa succession. Il désigne, ou plus justement il fait coopter à la tête de la *P.P.A.*, en 1965 Maurice Rayeroux, l'un de ses employés.

cycliste au sein de la cité maritime. Ces quelques exemples soulignent la fonction de la ville du Port, carrefour économique et industriel dans l'émergence de la vie sportive associative de l'île. Le soutien et la diffusion du sport local doivent essentiellement aux possibilités d'échanges et de communications.

La situation exceptionnelle de la ville bascule au cours des années 60, lorsque de nouveaux moyens de communication se répandent. L'avancée essentielle tient à l'accroissement du trafic aérien, possible grâce à la modernisation de la piste d'atterrissage. Le 4 août 1967, le premier Boeing 707 se pose à Gillot. Le nombre de vols hebdomadaires connaît dès lors une augmentation régulière. Le désenclavement de l'île s'accompagne d'une amélioration notable du réseau routier. La route en corniche qui relie St Denis à la Possession est ouverte à la circulation en 1963 rapprochant directement le nord de l'île de l'ouest et du sud. La suprématie de la ville du Port en tant que nœud de communications se trouve donc largement concurrencée. Elle parvient néanmoins à conserver sa prédominance sportive en se fixant sur le pôle de la structuration du sport municipal encore balbutiant.

## II. LA STRUCTURATION SPORTIVE MUNICIPALE : LA CRÉATION DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

### Novations et enjeux politiques (1960-1975)

La ville du Port préserve sa position dominante dans le paysage sportif en impulsant les dispositifs de structuration du sport municipal sur le département et en créant le premier Office Municipal des Sports. Cette action pionnière est à relier explicitement à la forme originale de pratique sportive portoïse, proche d'une pratique corporative. La pratique sportive est inséparable de la tradition revendicative, sociale et politique qui anime la cité maritime.

Du fait de la population ouvrière, des emplois nombreux relevant de l'activité portuaire et du chemin de fer, la pratique du sport s'inscrit très tôt dans une revendication identitaire et sociale. Elle soude entre eux les pratiquants d'une même entreprise qui éprouvent de plus en plus fortement le sentiment d'appartenir à un groupe spécifique. Ce sentiment de classe et d'exploitation commence à prendre corps et à se manifester énergiquement dans le contexte du Front populaire<sup>[36]</sup>. La ville du Port se présente à l'avant-garde des premiers mouvements sociaux organisés dans la colonie en 1936 et 1937. Deux semaines après l'arrivée, le 17 août 1936 du gouverneur Léon Truitard, désigné par le Front populaire, cheminots et dockers se mettent en grève. Ils entendent bénéficier des mesures sociales prévues par les Accords de Matignon<sup>[37]</sup> signés à Paris, dans la nuit du 7 au 8 juin 1936. Après une cessation totale de travail pendant trois jours, ils obtiennent que la journée de travail soit ramenée à huit heures. Plusieurs mouvements de grève se succèdent en cette année 1936, précisément dans la cité portuaire. Mais c'est en janvier 1937 qu'éclate le plus long et le plus dur conflit qu'ait jamais connu le Port et plus globalement la colonie. Le travail cesse le lundi

[36] Sur la période du Front populaire, se reporter à l'étude de Didier Rouaux, *La vie politique à La Réunion durant le Front populaire 1936 1938*, mémoire de DEA (dir. d'Y. Combeau), université de La Réunion, 2000.

[37] Rappelons que la loi sur les congés payés (deux semaines) est adoptée par la Chambre des députés le 11 juin 1936. Le texte relatif à la semaine de 40 heures a été pris dans la nuit du 11 au 12 juin 1936.

18 janvier pour ne reprendre que le mardi 26 du même mois. La grève est suivie massivement<sup>[38]</sup>. Les grévistes souhaitent un alignement des statuts sur la Métropole, mais aussi la fin des disparités de traitement entre les agents du C.P.R. La tension est vive entre les dirigeants syndicaux, au premier rang desquels se trouve Léon de Lépervanche<sup>[39]</sup> et les forces de l'ordre. Suite à ces mouvements de revendications ouvrières et syndicales, les forces politiques en présence dans la colonie basculent. La contestation de l'ordre colonial s'organise avec le soutien du parti communiste français. Les listes communistes obtiennent localement une première représentation au sein du conseil général (octobre 1937). Léon de Lépervanche s'impose comme une figure emblématique de cette période.

*« Pour la première fois dans l'histoire de La Réunion, des élus communistes ou sympathisants communistes faisaient leur entrée au conseil général »<sup>[40]</sup>.*

Dans cette émergence du mouvement populaire, la gauche ne néglige pas le groupement sportif. Le sport, point d'attraction et d'ancrage de la jeunesse est le support d'enjeux idéologiques. L'idée de mettre en place un organisme de concertation et de gestion du sport avait déjà germé en conseil municipal le 24 juin 1951, alors que Léon de Lépervanche était maire de cette commune. Faute de moyens et d'un développement suffisant de la dynamique associative et sportive, ce projet avorte. Paul Vergès, élu maire du Port en 1971 remet cette idée au goût du jour. Il perçoit très vite que le sport peut être un formidable instrument au service de la politique de la cité.

*« Si les sportifs qui sont des gens passionnés et compétents pouvaient également faire preuve d'esprit de responsabilité, alors on peut considérer que les conditions se trouvent réunies pour que la municipalité, d'une part, leur confie le soin de définir la meilleure politique sportive possible qui soit pour la population et, d'autre part, leur donne les moyens financiers pour réaliser eux-même cette politique »<sup>[41]</sup>.*

En 1971, après le succès communiste des municipales, la commune renoue avec cette conception. Ayant saisi l'impact des Offices Municipaux des Sports<sup>[42]</sup> (O.M.S) en France métropolitaine, Paul Vergès propose à son troisième adjoint de réfléchir à cette question. Forts du slogan énoncé par Jean Guimier<sup>[43]</sup> lors du congrès de la FNOMS (Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports) d'Amiens en 1968 : « *le sport pour tous et toutes, et le plus haut niveau possible pour chacun...* », quelques personnalités telles Raymond Lauret et Albert Mourvaye posent les premières pierres à l'édifice. À l'image de la création des Offices municipaux des sports<sup>[44]</sup> en France à la

[38] 1200 travailleurs suivent le mouvement, dont 540 dockers.

[39] Léon de Lépervanche devient maire du Port le 27 mai 1945 jusqu'en 1961. Il est élu député de La Réunion le 21 octobre 1945.

[40] Eugène Rousse, *La commune du Port a 100 ans, op. cit.* p. 90.

[41] Discours de Paul Vergès en 1971.

[42] Les OMS sont créés par le Recteur Jean Sarrailh, circulaire du 22 décembre 1944.

[43] Lauréat de la première promotion de l'ENEP (Ecole Normale d'Education Physique) en 1933, Jean Guimier est caractérisé par un parcours fondé sur le militantisme communiste. Fait prisonnier en 1940, incarcéré à Fresnes avec d'autres militants, il rejoint dès sa libération le réseau de résistance « sport libre ». En 1944, sous l'égide du Conseil National de la Résistance, il organise le « congrès national du sport ». Parallèlement à une riche activité professionnelle et syndicale, il fait partie des cadres les plus actifs de la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail), puis devient secrétaire Général de la FNOMS (Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports), fonction qu'il assume jusqu'à sa retraite en 1973. Marcel Berge, *À nos marques ! Douze années de lutte pour l'EPS*, Paris, SNEP, 1984.

[44] À l'initiative du groupe communiste.

Libération par le recteur Jean Sarrailh<sup>[45]</sup> (circulaire du 22 décembre 1944), les objectifs poursuivis mettent en avant la dimension sociale de l'action.

*« Comment susciter le goût du sport chez ceux qui, en raison de l'injustice qui les pénalise dans la société, en ont justement le plus besoin ? Comment les amener à se surpasser dans la dépendance physique raisonnée et les aider à trouver la motivation et une valorisation de leurs efforts alors que pèse dans leur tête et dans leur cœur le sentiment d'être des exclus ? Ce n'est pas simple, mais c'est essentiel »*<sup>[46]</sup>. Le 14 août 1971, Albert Mourvaye, président, dépose en préfecture de St-Denis les statuts de l'*Office municipal des sports* du Port. Raymond Lauret est désigné secrétaire général<sup>[47]</sup>. La ville du Port innove.

C'est la première fois à La Réunion qu'un conseil municipal intègre la question des sports au sein de sa politique générale et désigne un adjoint en charge des sports. Certes, dans le contexte alarmant de l'urbanisation de la ville, le sport ne se profile pas comme une priorité, mais comme un élément constitutif des politiques urbaines. La ville du Port est confrontée en 1971 au problème des bidonvilles. Le quartier *Cœur saignant* couvre une superficie de 57,70 ha et forme l'un des bidonvilles les plus étendus de La Réunion. La case en tôle est un luxe, pas d'eau dans les cours, deux ou trois fontaines publiques pour ravitailler les familles.

*« Pas d'électricité bien entendu. Les palissades étaient de tôles récupérées et de haies de bois de lait<sup>[48]</sup>. Dans les cours autour des latrines de fortune vivaient les porcs et les volailles. Sur l'unique chemin de quatre mètres qui traversait le cœur saignant se branchaient les ruelles qui en étaient en quelque sorte les voiries secondaires. C'est dans la poussière que les jeunes jouaient au ballon, au cerf-volant, aux billes ou organisaient les courses de cercles qui les voyaient courir derrière une jante de vélo qu'ils pilotaient avec une tige de fer ou de bois »*<sup>[49]</sup>.

La gestion politique de la ville passe par un vaste programme d'aménagement et d'urbanisme, avec la construction à grande échelle de logements sociaux, d'écoles, de routes. Les plans d'assainissement, d'électrification et d'adduction d'eau constituent des priorités. Elle doit faire face à la question majeure de l'emploi. Les mois qui suivent permettent de mûrir la réflexion autour du contenu de la politique sportive. Sans entrer dans le détail des multiples réalisations, nous souhaitons focaliser notre attention sur la mise en place des « interquartiers », création de la ville du Port, emblématique des valeurs sociales promues par l'office. En 1971, seule subsiste officiellement en football l'équipe de la *Jeanne d'Arc*, qui a fini par absorber faute de moyens les autres formations de la ville. En dehors des championnats patronnés par la

[45] En 1944, Jean Sarrailh, recteur, est nommé directeur général de l'Éducation Physique et des Sports dans le ministère de l'Éducation Nationale, dirigé par René Capitan, au sein du Gouvernement Provisoire de la République Française du général de Gaulle. En décembre 1944, il adresse à l'ensemble des Directeurs Départementaux de la Jeunesse et des Sports une circulaire qui vise à « inviter et encourager les municipalités à créer des OMS en leur montrant l'intérêt qu'elles peuvent avoir à se décharger, auprès de personnes spécialement qualifiées, d'une partie de leurs soucis et le bien qui peut en résulter pour un plus grand nombre de leurs administrés. (...) Il s'agit là d'agir pour donner sans retard une impulsion et une orientation nouvelles à la vie sportive du pays, pour démocratiser et moraliser le sport français ».

[46] Témoignage de M. Raymond Lauret, in Raymond Lauret, L'O.M.S du Port...ou le pari du sport pour tous et toutes. 25 ans d'une expérience unique., St André, Graphica, 1996, p. 45.

[47] Raymond, Lauret, *L'O.M.S du Port. ou le pari du sport pour tous et toutes. 25 ans d'une expérience unique, op. cit.*, p. 132.

[48] Arbuste de 8 m de haut de la famille des euphorbes. Ses tiges fragiles produisent lorsqu'elles sont brisées un latex toxique et irritant pour la peau et les yeux.

[49] Témoignage de M. Raymond Lauret, *op. cit.* p. 38.

ligue, s'organisent des rencontres informelles où se côtoient sans distinction d'âge des groupes qui s'identifient à leurs quartiers : « Maisonnettes, la Butte, Lavoir, Route St-Paul, l'Église... ». En lançant l'idée d'un tournoi d'équipes de football des quartiers de la ville pendant un week-end, l'OMS ne s'attend pas à rencontrer un tel succès. Une dizaine d'équipes se créent spontanément à partir de jeunes inorganisés. L'arbitrage est confié aux joueurs de la *Jeanne d'Arc* et le public est au rendez-vous. Avec le football : langage simple et universel, parlé dans tous les quartiers populaires, le support est tout trouvé ! Mais au delà, l'objectif est de permettre à des citoyens de se prendre en charge, de se responsabiliser, d'assumer le fonctionnement de l'activité par le respect de règles admises par tous.

*« Il importait de faire comprendre au plus grand nombre qu'il n'était point indispensable d'avoir des dirigeants pour diriger. Il fallait créer les conditions pour que celui qui joue ait aussi à réfléchir sur l'organisation de la compétition, sur l'encadrement de l'équipe, sur l'importance des notions de fair-play, du respect de l'arbitre et de ses décisions »*<sup>[50]</sup>.

Pendant plusieurs années, les membres de l'OMS soutiennent à raison d'une réunion hebdomadaire le football interquartiers pour faciliter sa structuration et éviter les dérives. Une nouvelle étape est franchie en 1992 avec la naissance de l'AIP : *Association des Interquartiers du Port* qui fédère 24 équipes de la ville et s'affilie dans le même temps à l'UFOLEP (Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique), se dégageant ainsi de la tutelle de l'OMS. L'UFOLEP<sup>[51]</sup>, grande fédération affinitaire, reposant sur les valeurs éducatives et républicaines a choisi d'intégrer pleinement les interquartiers dans son ambition nationale. Cette démarche lui est profitable : seize communes suivent le mouvement et le principe des interquartiers se généralise aux activités : basket-ball et hand-ball. Avec la participation de la ville d'Istres<sup>[52]</sup>, l'expérience se diffuse au niveau national. En créant un organisme qui structure, stimule la vie sportive portoise, le maire Paul Vergès entend mobiliser la jeunesse et lui procurer un espace d'expression identitaire. Le club, l'équipe sportive, lieux de solidarité ne doivent-ils pas prolonger la tradition de combat social que mène la ville depuis toujours ?

*« De même les sportifs sont des citoyens. Ils ont de nombreux avantages sur les autres citoyens : ils partagent ensemble la même passion du sport ; ils sont relativement nombreux ; ils ont le privilège de disposer d'installations spécifiques, d'un "statut", de la reconnaissance et de l'appui des médias. Plus que les autres, ils forment un ensemble qui peut devenir une dynamique pour peu qu'ils arrivent à définir le rôle social qu'ils peuvent jouer dans la cité. Avec les sportifs, c'est comme un peu partout : il est du devoir des responsables, donc des plus avertis, de s'attacher à organiser la réflexion sur la définition de ce rôle social afin que le sport ne soit pas un seul et simple objet de consommation livré aux aléas d'une société inégalitaire »*<sup>[53]</sup>.

Rappelons ici que dans le contexte de bi-polarisation (UDR-PCR), l'Office Municipal des Sports portois a été aussi un acteur de la vie politique réunionnais. Il

[50] Témoignage de M. Raymond Lauret, *op. cit.* p. 101.

[51] Entretien avec Grimaud Thierry, responsable de l'UFOLEP Réunion, dans Mohamed Idriss et Delphine Pujol, *Les interquartiers du Port, ou le sport pour tous et toutes...*, mémoire STAPS (dir. E. Combeau-Mari), université de La Réunion, 1998.

[52] La ville d'Istres est jumelée avec celle du Port.

[53] Témoignage de M. Raymond Lauret, *op. cit.* p. 44.

a eu la capacité de rassembler et d'organiser les forces sportives de la ville, voire d'en fédérer d'autres, pour mener une contre-offensive politique. Le sport, réputé apolitique, apparaît dans le cas présent (mais d'autres exemples peuvent être évoqués) comme un excellent moyen de mobiliser une partie de la jeunesse. Il constitue bien un enjeu non négligeable dans l'organisation de l'espace politique<sup>[54]</sup>. En prenant l'initiative de la structuration du sport municipal sur le département, Paul Vergès se démarque de son rival Michel Debré.

Au terme de cette étude, le cas de la ville du Port conduit à fixer les points d'ancrage et d'implantation du mouvement sportif associatif et à dégager sa singularité dans l'histoire de la cité.

La croissance urbaine et industrielle, l'essor économique forment un terreau favorable au développement du mouvement sportif. Le déracinement<sup>[55]</sup> des populations employées sur les quais, aux docks, au chemin de fer, a paradoxalement été le ciment d'un regroupement selon les modalités associatives. L'interface qu'instaure le port, en tant que lieu d'échanges et d'importations, est fréquemment démontrée dans le mécanisme de diffusion du mouvement sportif anglo-saxon. Le cas de l'expansion mondiale du football souligne la fonction majeure des escales maritimes, les Anglo-saxons étant souvent comparés à des *commis-voyageurs du football*<sup>[56]</sup>. La forte proportion ouvrière de la population portoïse explique le mode d'investissement associatif au Port, mais aussi le choix des activités : le football, le cyclisme ou la pétanque sont des activités populaires à connotation « professionnelle », pour lesquelles les enjeux d'argent sont très prégnants.

La singularité du mouvement sportif de la ville du Port réside en partie dans sa capacité à refléter et s'enraciner dans l'histoire d'une commune marquée par le mouvement syndical et les luttes ouvrières. Plus globalement, dans le cadre de l'île (colonie, puis département), le mouvement sportif associatif portoïse, avec sa structuration en un Office Municipal des Sports, tient une place distinctive dans l'histoire du sport à La Réunion.

---

[54] Parmi les nombreuses anecdotes de ces joutes politiques, cet exemple est significatif du climat qui règne. Par l'intermédiaire du Préfet, Paul Cousseran, Michel Debré fait rappeler vertement à l'ordre le directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, M. Magnien, pour s'être rendu à l'assemblée générale constitutive de l'OMS du Port le 14 août 1971. Entretien avec M. Magnien, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports de 1970 à 1975, les 8 et 14 novembre 1995.

[55] Voir les travaux de Maurice Crubellier, « Les citadins et leurs cultures », dans Georges, Duby, *Histoire de la France urbaine*, Paris, Seuil, pp. 359-385.

[56] Alfred Wahl, *La balle au pied, histoire du football*, Paris, Gallimard, 1995, 159 p.